

Une étape importante pour la place financière suisse : l'étude de faisabilité sur les Deposit Token a été menée à bien avec succès

Zurich, le 16 septembre 2025 – Sous l'égide de l'Association suisse des banquiers (ASB), PostFinance, Sygnum Bank et UBS ont mené une étude de faisabilité sur les Deposit Token. Le rapport publié aujourd'hui jette les bases d'une infrastructure standardisée pour les services financiers basés sur la blockchain en Suisse. Pour la première fois, des banques ont effectué un paiement juridiquement contraignant au moyen de dépôts bancaires et en utilisant une blockchain publique – une étape importante pour l'ensemble de la place financière.

Le trafic des paiements suisse est déjà très efficace et peu coûteux. Cependant, il rencontre des limites dans de nouveaux cas d'application : les paiements classiques ne sont pas programmables, ne sont pas disponibles 24 heures sur 24 pour les montants élevés et ne peuvent être intégrés que de manière limitée dans les écosystèmes basés sur la blockchain.

Grâce à la représentation des dépôts bancaires sur la blockchain, les paiements pourraient à l'avenir non seulement être traités immédiatement et de manière définitive sur une infrastructure commune, mais aussi être directement intégrés dans des processus commerciaux automatisés. Des règles programmables (smart contracts) sur cette infrastructure permettent d'exécuter les paiements uniquement lorsque certaines conditions sont remplies. Cela permet de minimiser les risques, de rendre les processus plus efficaces et d'accélérer les transactions complexes.

Cette automatisation ouvre la voie à de nouveaux services numériques : les clients pourraient à l'avenir bénéficier de processus de paiement rapides, sécurisés et transparents, que ce soit dans le domaine du commerce des titres, du traitement automatique des demandes d'indemnisation ou des transactions entre machines sans interaction humaine.

Le rapport des résultats confirme la faisabilité technique et juridique

L'étude de faisabilité (Proof of Concept, PoC) se concentre sur le transfert de monnaie scripturale en dehors de la blockchain, déclenché par des instructions de paiement tokenisées sur la blockchain (Deposit Token), et a testé deux cas d'utilisation : d'une part, un paiement entre clients bancaires des banques respectives et, d'autre part, un processus de conservation fiduciaire sécurisé (Escrow), dans lequel les Deposit Token sont échangés contre des actifs tokenisés et les transactions sont traitées automatiquement. La structure de gouvernance du système repose sur des rôles clairement définis et l'utilisation de « smart contracts ». Ces derniers permettent des processus vérifiables, une sécurité technique et le respect des réglementations.

Les résultats montrent qu'un Deposit Token utilisé par plusieurs banques – tel que décrit dans l'étude de faisabilité – fonctionne techniquement sur une blockchain publique avec des applications à accès restreint et peut déclencher des paiements

juridiquement contraignants.

Prochaines étapes : la collaboration et la mise à l'échelle sont essentielles

Le rapport final confirme la faisabilité des paiements entre différentes institutions à l'aide de la blockchain. Toutefois, pour garantir l'évolutivité, des adaptations supplémentaires de la conception et une coopération renforcée avec d'autres banques, opérateurs d'infrastructure et autorités sont nécessaires.

L'objectif de ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre de la priorité stratégique « Monnaies numériques » de l'association, est de générer des avantages pour l'économie, la société et les clients bancaires. L'étude de faisabilité et ses résultats n'anticipent pas la décision des institutions financières d'introduire un Deposit Token.

Commentaires des responsables du projet

Martin Hess, Économiste en chef et responsable du projet « Monnaies numériques » de l'ASB : « Le Deposit Token testé représente une avancée stratégique pour l'avenir et souligne le potentiel d'innovation de la place financière suisse. La réussite de la validation du concept ouvre la voie à de nouveaux travaux visant à développer une nouvelle forme innovante de paiement numérique. »

Alexander Thoma, Head Digital Assets PostFinance : « Le Deposit Token offre un grand potentiel pour rendre les transactions de paiement plus efficaces et plus sûres pour toutes les parties à l'avenir. La preuve de concept a montré que la technologie blockchain fonctionne à cette fin et qu'elle est juridiquement viable. Mais ce n'est qu'un début. Nous avons l'ambition de continuer à collaborer à cette solution innovante et d'apporter l'expertise de PostFinance dans le domaine des

opérations de paiement et des actifs numériques. »

Thomas Eichenberger, directeur général adjoint de Sygnum Bank : « Sygnum a été fondée avec la conviction que la technologie blockchain allait révolutionner durablement les marchés financiers et les systèmes de paiement. Depuis lors, l'entreprise fait œuvre de pionnière et démontre le potentiel de cette technologie à travers des exemples concrets de mise en œuvre, en collaboration avec des partenaires tels qu'UBS et PostFinance. L'objectif est de promouvoir l'innovation et de créer une valeur ajoutée à long terme pour la place financière suisse. »

Christoph Pühr, Digital Assets Lead UBS Group: « Le PoC démontre que l'interopérabilité de la monnaie bancaire via des blockchains publiques peut devenir une réalité afin de permettre des innovations autour des actifs tokenisés. Cela accélère les innovations dans le domaine des actifs tokenisés et permet de contribuer activement à façonner l'avenir des systèmes financiers, tant au niveau national qu'international. »

Vous trouverez de plus amples informations et le rapport complet des résultats de l'étude de faisabilité sur [swissbanking.ch](https://www.swissbanking.ch).

A propos de l'ASB

L'ASB est l'association faîtière des banques suisses. Elle représente la branche à l'échelon national et international auprès des décideurs économiques et politiques, des autorités et du grand public. Elle prône l'ouverture des marchés, la liberté d'entreprendre et des conditions de concurrence équitables. Elle est aussi un centre de compétences, riche de connaissances spécialisées en matière bancaire, qui se positionne résolument sur les sujets porteurs d'avenir. Créée à Bâle en 1912, l'ASB compte aujourd'hui environ 265 organisations membres et quelque 12 000 membres individuels.

Rédacteurs

Nirmala Alther

Senior Manager gestion des
thèmes et relations médias

+41 58 330 62 39

Contact Médias

Vous êtes journaliste ?

Notre équipe se tient à votre
disposition pour répondre à
vos questions :

+41 58 330 63 35